

# Mère sur le fil... Tension de dépendance à haut risque

Plaidoyer pour l'autonomie  
de toutes les mères !

Par Sandra Murru

---

## INTRODUCTION

Quelle mère n'a pas été touchée par les poésies récitées par son petit bout de chou, adoucie par un moelleux au chocolat, caressée dans le sens du poil par un bouquet de fleurs sauvages ? Ces douces attentions sont certes belles mais ne suffisent pas à balayer l'amertume des difficultés quotidiennes de certaines mères<sup>1</sup>, équilibristes précaires et héroïnes du monde moderne.

Et si toute notre société se mobilisait durablement et collectivement pour faire savoir concrètement à ces mères ô combien le travail qu'elles font est reconnu et ô combien il est important qu'on prenne soin d'elles au quotidien ?

---

### I. LA MATERNITÉ AUJOURD'HUI

Il suffit d'énoncer l'envie de devenir mère pour que l'on vous regarde déjà avec crainte, avec tout l'imaginaire qui va avec : du taux d'absentéisme qui explose, à la perte de temps provoqué par les long récits de bébé qui gazouille, en passant par la mère lessivée qui arrive en retard à son travail parce qu'elle n'a pas entendu son réveil, la maternité véhicule une idée de contre-productivité qui entre en contradiction avec le sacro-saint principe de rentabilité financière qui prédomine dans notre société.

Des représentations faussées traduites par l'emploi de certains mots plutôt que d'autres. Comme par exemple l'emploi du mot « congé » de maternité qui véhicule l'idée de vacances alors qu'en réalité les jeunes mamans ont à peine le temps de se remettre physiquement qu'elles doivent déjà y retourner. Mais reprendre son poste lorsque le manque de place d'accueil en crèche est criant s'assimile souvent à une mission impossible. Les aménagements collectifs prévus sont en effet insuffisants<sup>2</sup> et dans ces conditions, la maternité bouleverse toutes les sphères passées.<sup>3</sup> Désormais, plus rien ne sera jamais pareil.

---

### II. MÈRE TRAVAILLEUSE ET MÈRE SANS EMPLOI : ÉQUILIBRISTES DU QUOTIDIEN

Que l'on soit travailleuse ou sans emploi, finalement la précarité n'est jamais très loin comme dirait Simone de Beauvoir.<sup>4</sup> L'une disposant de plus temps et l'autre de plus de ressources financières, mais l'équilibre à trouver, entre le temps passé au travail et le temps passé en famille, ou tout simplement pour nouer les deux bouts et alterner période de chômage et travail sporadique, reste un véritable casse-tête.

Et puis parfois, l'équilibre précaire se rompt pour de multiples raisons : on perd son emploi, le couple se sépare... Dans l'urgence, un nouvel équilibre doit prendre forme. La conception de la famille – « tous unis sous un même toit » – est ébranlée et l'on fait face à de nouveaux besoins.

---

<sup>1</sup> Mères rencontrées dans le cadre de nos ateliers en Brabant Wallon (Tubize, Jodoigne...)

<sup>2</sup> « 1 500 nouvelles places en crèche à Bruxelles », Le Ligueur, 2 février 2015, [en ligne :] <https://www.laligue.be/leligueur/articles/1-500-nouvelles-places-en-creches-a-bruxelles>, consulté le 21 juin 2017.

<sup>3</sup> Tel que la dynamique du couple, la conciliation entre la vie de famille et la vie professionnelle, les relations sociales, les moyens de transports utilisés, les priorités dans les dépenses, le rapport à l'alimentation, le temps consacré aux loisirs, les lieux de vacances, le rapport à sa belle-famille...

<sup>4</sup> « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. » Simone de Beauvoir, auteure entre autre de l'essai *Le Deuxième sexe* (Gallimard, 1949), ouvrage incontournable encore aujourd'hui pour de nombreux mouvements féministes.

Dans notre société, ces nouveaux modèles ont tendance à être marginalisés, voire même à être considérés comme défaillants et mutilés. Parmi ces modèles, on retrouve ce qu'on appelle les familles monoparentales. La plupart du temps, on parle de « mères solos » ; celles qui, à la suite d'un « évènement catastrophe »<sup>5</sup>, se retrouvent à gérer seule l'éducation de leur(s) enfant(s). Un phénomène qu'on minimise et qui pourtant concerne aujourd'hui près d'une famille sur quatre.<sup>6</sup> Pour l'heure, la garde alternée ne concerne encore que 29 % de ces familles.<sup>7</sup> Il va sans dire que ces femmes seules avec enfants sont en grand danger de précarisation ; certaines d'entre elles n'osant même pas demander de pensions alimentaires à leur ex-conjoint, père des enfants, par peur de représailles.

---

### III. SOLITUDE

Derrière ces chiffres se cachent des réalités de mères seules qui, tant bien que mal, opprimées par la honte<sup>8</sup>, tentent de s'en sortir. Dans le cadre de notre projet de récits de vie en Éducation permanente « Regards insolites autour de la monoparentalité », réalisé en partenariat avec l'ASBL Solomaispasseul<sup>9</sup>, nous avons rencontré plusieurs mères solos aux parcours de vie à la fois très variés et pourtant très similaires. Au sein de nos ateliers, le terme même de « monoparentalité » a d'emblée posé question. L'utilisation même du terme « monoparentalité » renvoie en effet à une situation profondément injuste et ne rend pas compte des réalités plurielles. Le terme « mono » induit que l'enfant est pris en charge majoritairement par l'un des deux parents. Dans la majorité des situations, pourtant, les deux parents sont encore présents dans une mesure plus ou moins grande. La plupart du temps, l'enfant a deux foyers. Il faut dès lors se demander s'il ne faudrait pas, comme le suggère Nadine Lefaucheur, utiliser l'expression « famille bifocale »<sup>10</sup> ? Une évolution sémantique qui pourrait contribuer à ne pas exclure l'émergence d'autres modèles, à encourager la coparentalité et ainsi à préserver la présence, ou à tout le moins l'implication, des pères.

---

<sup>5</sup> M. LEGRAND, *L'approche biographique*, Paris : Desclée de Brouwer, 1993. L'évènement catastrophe constitue une catégorie d'évènement spécifique, en ce sens qu'il condense une série de caractéristiques. A) La catastrophe comporte toujours une part d'accident : quelque chose surgit inopinément du réel et vient faire effraction dans l'existence du sujet. B) Cet évènement opère une rupture de trajectoire pour le sujet. Après cet évènement la vie ne sera plus jamais ce qu'elle a été et s'en trouvera donc profondément et durablement bouleversée. C) L'évènement catastrophe peut ainsi être identifié comme un point de basculement. D) L'évènement se présente sous le visage phénoménal immédiat du désastre et du malheur.

<sup>6</sup> Comme le souligne le dernier *Baromètre des parents* publié par la Ligue des familles, si le modèle de la famille classique reste dominant (61 %), 23 % des familles sont aujourd'hui monoparentales tandis que 16 % sont des familles recomposées. Lire à ce propos D. CHABERT (dir.), *Le Baromètre des parents de la Ligue des familles édition 2016*, Ixelles : La Ligue des familles, décembre 2016, p. 4, [en ligne :] <https://www.laligue.be/association/etude/2016-12-19-barometre-des-parents-2016>.

<sup>7</sup> <https://www.laligue.be/Files/media/482000/482653/shared/barometre-2016-vdef.pdf>, p. 6 « La garde 50-50 concerne 29 % des parents séparés en 2016. La garde à 100 % reste la voie prioritaire (38 % des parents, et pour 4 % l'enfant vit entièrement chez leur ex). Les enfants résident le plus souvent à temps plein chez leur mère (47 % des femmes contre 24 % des hommes). »

<sup>8</sup> V. DE GAULEJAC « Honte et pauvreté », *Santé mentale au Québec*, XIV, 2, novembre 1989, p. 128-137, [en ligne :] <http://id.erudit.org/iderudit/031522ar>.

<sup>9</sup> <https://www.solomaispasseul.com/>, L'ASBL Solo Mais Pas Seul a pour but de venir en aide aux familles monoparentales et de les soutenir durant cette étape importante de leur vie familiale.

<sup>10</sup> N. LEFAUCHEUR, *Être parent, être beau-parent*, Paris : Odile Jacob, 2000.

---

#### IV. PAROLE À CES FEMMES...

Donner la parole à ces femmes, leur permettre de « se raconter » et de « se mettre en projet », c'est en quelque sorte leur redonner une certaine légitimité et un rôle d'actrice de leur vie, leur donner un espace politique dans notre société qui tend à les « invisibiliser ».

Ce qui nous interpelle très rapidement, c'est la profonde solitude dans laquelle elles sont plongées, souvent au dépend de leur propre santé mentale et physique. Mais cette solitude ne date pas d'hier, elle était présente avant la rupture et constitue souvent une des raisons majeures de leur séparation.

L'isolement apparaît, pour la plupart d'entre elles, dès le moment où elles ont dû renoncer en tout ou en partie à leur carrière professionnelle – en accord avec leur conjoint – pour s'occuper de l'éducation des enfants.

« Ça ne me serait pas venu à l'idée de demander à mon mari d'aller chercher les enfants à l'école. C'était normal que ce soit moi qui le fasse. C'est encore fort inscrit dans les mentalités. C'est comme ça que j'ai perdu mon boulot à deux reprises et puis j'ai arrêté définitivement. »

La solitude de ces femmes prend généralement racine dans le fonctionnement de leur ancienne vie de couple jusqu'à aujourd'hui. Lors des échanges en atelier, ces femmes évoquent une « charge mentale » – autrement dit une liste de tâches et de responsabilités – extrêmement lourde.<sup>11</sup> Leur investissement au sein de la cellule familiale était souvent tel qu'il ne leur laissait que très peu de temps à consacrer à l'extérieur du foyer ou à la construction d'un réseau social.

Ces femmes pointent également un déséquilibre important entre leur investissement et celui consenti par leur conjoint. Les causes de ce déséquilibre sont multiples. Pour certaines, il s'agissait de « protéger le travail de l'homme comme ressource première et protéger ainsi, contre vents et marées, la stabilité financière de la famille ». Pour d'autres, c'est comme si elles étaient lancées dans une course effrénée pour montrer qu'elles étaient indispensables – donc irremplaçables. Certaines disent clairement avoir agi de la sorte par peur que leur mari ne s'en aille. Des femmes prudentes qui délèguent de moins en moins à leur mari, de peur que celui-ci marque son mécontentement, s'enfermant de la sorte dans un rôle de mère et perdant progressivement leur identité plurielle de femmes. Lentement, un rapport de domination s'est instauré, créant même pour certaines d'entre elles des anticipations : « Mon idée, c'était de me faire toute petite parce que j'ai voulu des enfants. J'assume, mais les enfants se font à deux et j'ai vraiment le sentiment d'avoir fait nos enfants toute seule. Ce n'est pas comme ça que j'envisageais ma vie de couple. » Cette situation de dépendance a conduit certaines à supporter bien des avanies.

---

<sup>11</sup> Un listing de choses à faire (à titre d'exemple) : ne pas oublier de prendre rdv chez le pédiatre pour faire le rappel de vaccin du cadet, acheter des shorts en suffisance pour le camp scout, payer le camp scout avant la deadline du... , prévoir des encas pour les récréées de l'école, nettoyer les sacs à tartine, trier les plumiers, signer le bulletin, acheter un nouveau maillot pour le cours de piscine, appeler l'école pour dire que le petit est malade, occuper intelligemment et sans trop dépenser les enfants durant les vacances scolaires, ... et éventuellement trouver un moment pour s'occuper de soi, de son couple sans trop culpabiliser ! Voir à ce propos, les illustrations de la blogueuse Emma qui traite avec brio de la question du travail invisible des femmes : Emma, *Fallait demander !*, emmaclit.com, 9 mai 2017, [en ligne :] <https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/>, consulté le 5 juillet 2017. Lire par ailleurs « La charge mentale des femmes : voici des pistes pour l'alléger », *La Libre Belgique*, 29 mai 2017, [en ligne :] <http://www.lalibre.be/lifestyle/psycho/la-charge-mentale-des-femmes-voici-des-pistes-pour-l-alleger-5926cf-55cd7002254308d8c0>, consulté le 5 juillet 2017.

Et puis arrive le point de non-retour : les enfants sont à leur tour victimes d'actes de maltraitance<sup>12</sup> (physique et/ou psychologique<sup>13</sup>) qu'elles enduraient jusque là stoïquement. À partir de cet instant, elles doivent faire un choix : continuer à se taire et à tout accepter, ou au contraire cesser de « faire semblant », sortir du déni et partir :

« Maman d'une famille nombreuse, j'ai quitté la vie active pour me consacrer à mon métier de mère à temps plein. J'étais infirmière. Et puis un jour, je me suis réveillée et j'ai porté plainte pour violence conjugale et la séparation était inévitable. Je n'ai jamais regretté mon geste, mais je sais que tout l'environnement social et culturel des enfants en prend un coup. Seule pour les tâches des enfants, seule pour l'intendance, l'éducation, les trajets... Et puis, il faut repenser à se réorienter professionnellement, tout en gagnant sa vie. C'est beaucoup pour une seule personne. »

Ces récits n'ont pas la prétention de généraliser les processus de séparation, ils ne sont pas représentatifs de la plupart des situations. Par contre ces histoires ne sont pas sorties de nulle part, elles existent bel et bien, peu importe la fréquence, c'est déjà trop que de savoir que ça existe encore et toujours. Alors oui, fort heureusement, les rôles féminins et masculins ne sont pas figés et des contre-exemples existent, mais il ne faut pas pour autant en oublier que d'autres sont encore enfermées dans ces réalités. Et qu'être sensibilisées aux rôles stéréotypés et convaincues d'une réelle autonomie des femmes ne suffit malheureusement pas toujours à éviter de reproduire ou être victime d'un fonctionnement inégalitaire.

Ces durs constats laissent une profonde amertume. Les femmes rencontrées clôturent leurs récits en nous disant avoir le sentiment d'avoir été abandonnées par leur proche et par les instances publiques.

« Avec le temps, les amis, les enfants oublient. C'est comme si rien ne c'était passé, nous n'avons plus qu'à nous débrouiller pour nous reconstruire et pour élever nos enfants le plus dignement possible, et en silence svp. »

Alors que fait-on de ces constats ? Continue-t-on à pleurer sur notre sort ou sort-on de ces larmoiements pour oser revendiquer les changements nécessaires à une société plus juste et égalitaire ?

<sup>12</sup> Dans ces phases de reconstruction et de grande fragilité, ces femmes ont parfois fait appel à des intervenants extérieurs (médiateurs, psychologues, coach, médecins...) qui malheureusement n'ont pas toujours agi dans l'intérêt et le bien-être de ces femmes. Un business important voit le jour autour de ces mères précaires. Souvent, il contribue à les appauvrir davantage.

<sup>13</sup> Selon le collectif contre les violences familiales et l'exclusion, « en Wallonie, près de 28 000 femmes déclarent avoir subi, au cours des 12 derniers mois, des violences physiques et/ou sexuelles ». Voir à ce propos « Les violences faites aux femmes en Wallonie : état des lieux en chiffres », *cvfe.be*, février 2016, [en ligne :] <http://www.cvfe.be/actualites/2016/03/01/violences-faites-aux-femmes-wallonie-etat-lieux-chiffres>, consulté le 12 juin 2017. Pour en savoir plus sur les chiffres de la violence conjugale en Belgique et dans le monde, voir « Chiffres », *Amnesty International*, [en ligne :] <https://www.amnesty.be/camp/droits-des-femmes/violence-conjugale/article/chiffres>, consulté le 12 juin 2017.

## V. PLAIDOYER POUR UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE FINANCIÈRE DES MÈRES ET POUR SORTIR CES FAMILLES DE L'ABANDON ET DE L'OUBLI DE LEURS PROCHES ET DES INSTANCES JURIDIQUES

Face à ces injustices<sup>14</sup>, et dans un élan d'utopie, les femmes de l'atelier «Regards insolites sur la monoparentalité » ont imaginé revendiquer les changements de société nécessaires pour sortir ces femmes de ce sentiment d'abandon, les aider à recouvrer une autonomie financière et à se construire. Parler d'autonomie ne signifie pas qu'elles souhaitent faire l'impasse sur le rôle des pères, mais plutôt vouloir préserver une certaine autonomie financière et sociale indispensable non seulement à l'équilibre du couple, mais aussi à une éducation la plus digne possible en cas de rupture.

Certes, les changements nécessaires dépendent de multiples facteurs et de niveaux décisionnels différents ; ils ne pourront résulter d'un simple coup de baguette magique. L'on sait par ailleurs que les conditions de travail sont compliquées et les inégalités genrées en terme salarial encore fort présentes. Et pourtant, malgré le parcours de combattant qui s'annonce, ces femmes souhaitent sortir de l'ombre. Elles souhaitent faire exister cette réalité plurielle, faites de difficultés communes, mais aussi et surtout donner le courage à d'autres femmes d'agir comme elles : les inviter à sortir de l'ombre et de la honte.

L'exercice est loin d'être aisé – pour nombre d'entre elles, c'est la première fois qu'elles exprimaient les frustrations ressenties au quotidien et tentaient de les transformer en revendications –, mais il constitue le premier carrefour d'un chemin démocratique menant à plus de liberté d'action et à une sortie du fatalisme ambiant. C'est dans cette perspective qu'elles se lancent dans la création d'espace citoyen porteur de changements. Bien qu'encore timides, nous vous livrons les conclusions de l'atelier mené par le CPCP pendant près de six mois. Pour les rédiger, elles sont parties de leur vécu individuel pour ensuite exprimer collectivement leurs revendications.

Les femmes de l'atelier *Regards insolites sur la monoparentalité* demandent à ce que les politiques menées prennent davantage compte de leurs différentes réalités. Pour ce faire, elles estiment qu'un certain nombre de changements doivent avoir lieu et notamment :

- Changement de vocable dans la présentation de ces familles. Plutôt que de parler de « familles monoparentales », il serait préférable d'utiliser les termes de « **familles bifocales** », car celui-ci répondrait mieux aux réalités vécues. Même si l'hébergement égalitaire n'est pas encore suffisamment répandu, nommer l'existence de ces deux foyers ne permettrait-il pas de donner plus de place – et des responsabilités – aux pères ?
- Sortir de la solitude en mettant en place **plus de points relais pour accueillir ces familles**, car, comme le dit l'une des femmes de l'atelier « la solitude quotidienne est pesante dans les décisions qui touchent à l'éducation et rencontrer des personnes permet d'avancer ». Ces structures devraient pouvoir accueillir ces familles avec leurs enfants et proposer des activités familiales. « L'isolement, on y est vite. On ne se rend pas compte qu'on dépérit et qu'on ne fait plus rien pour soi. »

<sup>14</sup> La méthodologie de cet atelier est inspirée par la méthode des intelligences citoyennes de Majo HANCOTTE, *Les intelligences citoyennes-comment se prend et s'invente la parole collective*, Bruxelles : De Boeck Supérieur, 2005.

- Sortir de la précarité. Il faut **favoriser l'accès des femmes au marché de l'emploi** en mettant en places des structures d'accueil extra-scolaire respectueuses d'une réelle conciliation entre vie de famille et vie professionnelle. Les subventions sont actuellement insuffisantes. Le plafond des allocations majorées<sup>15</sup> est en outre trop bas pour permettre à l'ensemble de ces familles d'en bénéficier.
- **Mettre en place une couverture gratuite pour tous les frais occasionnés par la rupture, que ce soit en matière de justice (avocat, médiateur), de soutien psychologique ou de soins médicaux divers.** De la sorte, nous éviterons que certains intermédiaires ne s'enrichissent au dépend de la précarisation de ces femmes. Et nous favoriserons également une saine reconstruction des mères car prendre soin de la santé mentale des mères, c'est également prendre soin de la santé future des enfants.

Notre travail n'est pas terminé mais pour notre part, nous pouvons déjà repartir la tête haute et plus légère, conscientes à présent que la vie compliquée que nous menons n'est pas celle que nous méritons, que des aménagements sont possibles pour offrir de meilleures conditions aux futures générations de mères.

Sandra MURRU est animatrice au sein du pôle Éducation permanente – « Famille & Éducation » du CPCP.

Les héroïnes du quotidien, mères rencontrées dans le cadre du projet Regards insolites sur la monoparentalité mené en collaboration avec l'ASBL Solomaispasseul. Propos recueillis par MURRU Sandra.

---

<sup>15</sup> « Un revenu complémentaire essentiel dans le budget des familles. Lorsque les femmes s'expriment sur les allocations familiales, elles montrent qu'il s'agit d'une part importante du budget familial. Les allocations familiales permettent même à certaines familles de garder la tête hors de l'eau. Selon l'ACAF, plus de six ménages sur dix auraient du mal à joindre les deux bouts sans les allocations familiales. Un système universel, solidaire et accessible... Mais pas toujours suffisant. » Vie féminine, Les allocations familiales, j'y tiens ! Communiqué de presse, Vie féminine, 30 novembre 2015, [en ligne :] <http://www.viefeminine.be/spip.php?article3357>, consulté le 5 juillet 2017.

*MURRU Sandra, Mère sur le fil... Tension de dépendance à haut risque. Plaidoyer pour l'autonomie de toutes les mères !, Bruxelles : CPCP, « Regards Décalés », 2017/03.*

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,  
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

**[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be)**



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Dans notre société, les nouveaux modèles familiaux ont tendance à être montrés comme défaillants ou à être invisibilisés. D'autres formes de structures familiales existent cependant. Dans le cadre d'un projet en éducation permanente, nous sommes partis à la rencontre de mères solos, leur avons donné la parole et redonné une certaine légitimité dans l'espace public.

## Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles

02 238 01 00 – [info@cpcp.be](mailto:info@cpcp.be)

[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be)



Chaque jour, des nouvelles du front !  
[www.facebook.com/CPCPasbl](https://www.facebook.com/CPCPasbl)

Toutes nos publications sont disponibles  
en téléchargement libre :

[www.cpcp.be/etudes-et-prospectives](http://www.cpcp.be/etudes-et-prospectives)